Vol. XV. Saint-Boniface, Manitoba, 30 Septembre 1886 No. 50.

L'Université Laval

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00

Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts

Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA

EST PUBLIÉ

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

A SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.



— LE —

MAGASIN BLEU

426 RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

AU PUBLIC.

Le plus Grand Sacrifice de

HARDES - FAITES

Qui ait encore eu lieu dans Winnipeg.

Venez et examinez

Nos Habillements Noirs, tout laine	$7,75
Nos Habillements tout laine	8.50
Nos Habillements en Tweeds Canadiens de qualité supérieure	12.00
Nos Habillements en Tweeds Anglais de qualité supérieure	11.50
Nos meilleurs Habillements en laine, valant $35.00 pour	20.00

Vous ne serez pas trompés. Venez juger vous-mêmes.

Toutes nos Marchandises sont marquées de leurs prix comme vous pouvez les voir à notre porte.

L'assortiment de Pantalons le plus beau et le meilleur marché qui soit à Winnipeg.

N'oubliez pas l'endroit :

LE MAGASIN BLEU, 426 rue Principale Winnipeg.

3m 1,10,35

ACHETEZ

— VOS —

MARCHANDISES SECHES

— CHEZ —

WM. BELL.

Notre assortiment du printemps est encore préférable à celui des autres années.

Nous avons en mains les Meilleures Marchandises que l'on puisse se procurer.

Ces Marchandises consistent en

ETOFFES A ROBES,
GARNITURES, CACHEMIRES,
MÉRINOS, VELVETEENS,
ARTICLES de FANTAISIE, TWEEDS,
COTONS, INDIENNES,
Etc., Etc.

CHEMISES POUR MESSIEURS et VÊTEMENTS DE DE DESSOUS en Grande Variété.

Wm. BELL,

288 RUE PRINCIPALE, coin de la Rue Graham,

WINNIPEG.

3m 18,2,86

GRANDES VENTES dans la Ville de Saint-Boniface.

Au Magasin Général, Avenue Provencher, Porte voisine du Magasin de Fer.

Le public trouve que c'est réellement le seul Magasin du Bon Marché pour

Marchandises Seches,
Articles de Modes,
Epiceries et Chaussures.

M. Z. ROBERT veut faire de son Magasin le rendez vous populaire des acheteurs de la ville et de la campagne.

Quelques-uns de ses prix que nous donnons ci-après prouveront qu'il offre actuellement des avantages extraordinaires :—

Coton Jaune, bonne qualité, 3½c. la verge. Coton Jaune, 1 verge de large, 5c. la verge.
Winceys, 200 pièces, 8, 10, 12½ et 15c. la verge.
Tweeds, tout laine, 20 pièces, 50c. la verge. Coton Ouaté, 25 pièces, 8, 10, 15c. la verge.
Flanelles Grises, les meilleures sur le marché, 200 pièces, 20 cts la verge.
Etoffes à Robes, 150 pièces, à sacrifice. Etoffes à Manteaux. Articles en Laine.
Casques et Manchons. Couvertes Blanches en Laine, à bas prix.
Laine canadienne, 40 et 50 cts. la livre.
Corps et Caleçons, tout laine, pour homme, $1.25 la paire.
Chaussettes, très-bonnes, 25c la paire. Corps et Caleçons, pour hommes, 38c chaque.

Bon Thé Noir, 25 cts la livre. Première qualité de Thé Vert, 50 cts. la livre.
Très bon Savon, 22 barres, $1.00. 2 grosses boites d'Allumettes, 25 cts.
16 lbs de Cassonade, $1.00. 12 lbs de Sucre Blanc Granulé, $1.00.
5 palettes de Tabac T. & B., $1.00. Lard importé en quart, 10 cts. la livre.

Le Département des Chaussures est au complet et les prix sont aussi des plus réduits.

Z. ROBERT, { Bloc Dubuc, Avenue Provencher, St. Boniface.

1a 25,2,86

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :

No. 344, Rue Principale,

WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

JAMES E. P. PRENDERGAST,

Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.

Bureaux :

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE.

GEO. E. FORTIN,

Avocat.

No. 366, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

6m 18,6,85

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie.

THOS. W. TAYLOR

Relieur et Manufacturier De Livres Blancs.

13, RUE OWEN

Porte voisine do l'imprimerie du *Times*.

WINNIPEG, Man.

9,3'8 1a

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, Rue Principale,

WINNIPEG.

(0:0:0)

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons do vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantitlons sur demande.

GUILBAULT et LANTHIER

BLOC ROYAL,

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

MM. GUILBAUT & LANTHIER ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un établissement de FERBLANTIER à l'ancienne place de M. G. Longpré, et toutes commandes qu'on voudra leur confier seront exécutées à des prix très-modérés et sous le plus court délai.

Couvertures en Fer Blanc,
Tôle Galvanisée,
Tôle Noire ;

REPARATION DE TOUTE ESPECE, Etc.

M. Lanthier s'occupera aussi de poser les appareils de chauffage et exécutera tout ouvrage en plomb.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'endroit :

Guilbault et Lanthier,

"BLOC ROYAL."

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

2m 16. 9. 86.

EDWARD KELLY

Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man.,

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.

1an.8.7.87.

REPRODUCTIONS

Rimes Paternelles.

A UN BRAVE ECOLIER.

Monsieur l'écolier sérieux,
Vous m'aimez encore, je l'espère ?
Levez un moment vos grands yeux :
Fermons ce gros livre ennuyeux,
Et souriez à votre père.

Il est beau d'être un résonneur.
De tout lire et de tout entendre.
De remporter les prix d'honneur !...
C'est, je crois, un plus grand bonheur,
D'être un enfant aimable et tendre.

Lorsqu'on a fait tout son devoir,
Que la main est lasse d'écrire,
Quand le père est rentré, le soir,
Avec les sœurs, il faut savoir,
Jouer, causer... même un peu rire.

V. de la Prade.

PENSÉES.

Un jour tout passera excepté l'usage que l'on aura fait de son temps.

Lorsqu'on est sûr d'être en possession d'un bon principe, il faut s'y tenir et en suivre les conséquences.

Peu d'amitiés subsisteraient si chacun savait ce que son ami dit de lui en son absence.

On irrite ceux qu'on méprise ; on comprime ceux que l'on craint ; on éloigne ceux qu'on néglige ; mais on ne gouverne que ceux qu'on aime.

Il n'est point de lumière qui puisse remplacer le feu sacré du regard d'une mère.

Le sang le plus noble est celui qui fait battre le cœur le plus généreux.

Les harmonies de la terre ont une voix qui chante la vie, mais elles amolissent le cœur. Les harmonies des astres solennelles et sublimes nous parlent de l'éternité.

On ne gouverne pas des demi-mesures.

Lorsque les plaisirs nous épuisés, nous croyons avoir épuisé tous les plaisirs.

Les femmes qui se fardent portent en rose le deuil de leur jeunesse.

L'épreuve retrempe le courage, l'espoir le donne.

Il en est de la presse comme de la conversation où la plupart du temps chacun parle sans écouter ni répondre.

Comme le public comprend généralement ce qu'on lui souligne, il s'étonne qu'on le lui ait souligné ; mais il ne se dit jamais que c'est seulement parce qu'on a souligné qu'il a compris.

Un malin a dit que Dieu mit la femme sur la terre pour que l'homme ne fit pas de trop grandes choses.

En politique il y a les trois quarts des choses qu'il faut taire et le reste qu'il ne faut pas dire.

Le type de la femme en amour, c'est celui de la femme qu'on aime,

Un Mariage Bizarre.

Une amusante histoire que raconte M. Ulbach dans sa chronique du *Gil Blas* :

Un jour, me dit le maire de X... un couple montait avec émotion l'escalier de ma mairie. Le futur, à un tournant, mit le pied, par mégarde, sur la robe de sa future. Celle-ci se retourne et ne peut retenir cette exclamation :

—Maladroit !

Le jeune homme s'inclina et continua de monter.

Quand on fut en ma présence, quand j'eus ouvert le code et dit de ma voix la plus profonde, la plus persuasive :

F...consentez-vous à prendre pour femme Jeanne-Marguerite A...ici présente ?

—Pas si maladroit ! répondit le futur...passé.

Vous comprenez l'effet, le tumulte, le coup de théâtre ; les mamans s'évanouissaient, les pères se montraient les poings. Moi-même j'étais fort ému, indigné comme magistrat, affecté comme père de famille. Je fermai mon code, et appelant les deux jeunes gens avec leurs témoins et leurs parents dans mon cabinet, j'essayai d'arranger l'affaire.

Impossible ; il aimait mieux rester garçon. Ne pouvant le convaincre, je m'efforçai du moins de sauvegarder l'amour-propre de la jeune fille, à qui je reprochai sa maladresse. Elle avait envie de pleurer, ce qui la forçait à sourire. Il fut convenu que pour rétablir un peu de convenance dans cette incartade, je recommencerais la cérémonie et que cette fois la jeune fille refuserait le jeune homme.

J'étais enchanté de cette solution. La noce, en effet, dans mon écharpe, je rouvris le code et renouvelant les questions d'usage :

—F......, consentez-vous à prendre pour femme, Mlle A....., ici présente ?

Cette fois le futur, comme c'était convenu sourit gracieusement et répondit :

—Oui

Vint le tour de la jeune fille. Elle devait répondre *non*. Je lui demandai si elle consentait à prendre F...pour mari.

—*Oui*, répondit-elle d'une voix tendre.

Tout le monde était ahuri, et je l'étais autant que tout le monde ; mais mon ahurissement même me fit prononcer machinalement les paroles sacramentelles :

—Au nom de la loi, vous êtes unis !

F......vexé, retrouva la parole :

—C'est triché, s'écria-t-il, ce n'est pas ce qui a été convenu, ce ne peut être sérieux.

Je fermai vivement le code, et, d'une voix imposante :

—Tout est sérieux, monsieur ; on ne triche pas, et apprenez à ne pas tricher dans votre ménage !

Après tout, ce brave garçon aimait la fine jeune fille ; il voulut bien oublier que son amour-propre avait subi un affront public.

—Tâchez de n'être plus maladroit, lui dis-je, dans vos rapports avec votre femme ; car si elle est vive, vous voyez qu'elle n'est pas maladroite.

Il comprit la leçon ; la noce fut gaie et le mariage très heureux.

COMMENT L'ON MANGE A L'ÉTRANGER.

La physiologie du goût est une question bien délicate, sujette à longue controverse et jugements divers. Notre palais est un maniaque. Il ne trouve bien que ce dont il a l'habitude. Toute innovation le blesse souvent. C'est ce qui a créé les cuisines. Au Mexique, le bouillon, qui se sert dans de petites tasses à café, est suivie de la "Sopa", composée de vermicelle ou de riz cuits dans du fromage et des œufs ; enfin, le plat national "le mole de guajalote". Il consiste en un dindon coupé en un morceaux et baignant dans une sauce rouge, où se trouvent réunis poivre et piments de toutes nuances, avec haricots noirs, purée de riz à l'ananas, goyaves confites, bananes frites, etc. C'est à vous emporter la bouche.

En Chine, l'indigène a un goût spécial, pour le chat et le chien. La *Revue Britannique* affirme qu'un dîner "de chat" se paye un quart de dollar. Le chat noir est beaucoup plus estimé que tout autre. Quant au chien noir, il est d'obligation au solstice d'été, si l'on tient à se préserver des maladies pendant toute la saison. Ce repas officiel se compose de potage aux nids d'hirondelles, puis grenouilles, foies de canard hachés avec queues d'éléphants relevés par une sauce aux œufs de lézard ; porc-épic à l'étuvé ; becco de mer, gésiers de poisson ; bécassines garnies de crêtes de paon, plat qui coûte bel et bien de 100 à 800 francs.

Chez les Turcs, les entremets sucrés sont servis alternativement avec le poisson, les entrées et le rôti. La cuisine turque, du reste, est assez variée et offre un certain attrait pour l'Européen habitué aux préparations à la graisse de mouton, autrement dit du suif, et au beurre rance.

En Italie, on recherche la cuisine épicée de tous les pays chauds, préparant surtout bien le riz et le macaroni.

La Russie donne ses préférences à la cuisine française.

En Autriche, désarroi complet ; on mange au hasard, bon ou mauvais, le tout avec philosophie. En Allemagne, les décors changent. Le repas du mathématicien a poinçonné la batterie de cuisine et chaque plat, fut-il détestable, porte un nom emphatique destiné à servir d'étiquette pour masquer la marchandise. Citons la choucroute à la bière et le ragoût de moutons aux pruneaux comme étant les piliers d'assisses des gros menus tudesques.

En Espagne le plat national, est le "Puchero" un bouillon végétable où nagent tous les spécimens du règne végétable ; une des plus grandes délicatesses dans ce pays, ce sont les oreilles de cochons au chocolat.

Le safran, l'ail, l'oignon cru et autres assaisonnements du même genre sont employés à profusion. "L'Olla podrida" et l'omelette au lard constituent le repas obligatoire d'un voyageur.

Dans l'Inde, l'on adore les sauterelles, le gibier, les cigales, les limaçons et autres animaux de la même espèce.

En Abissinie, l'on mange du bœuf chaud et saignant, dont les morceaux, offerts par le maître de la maison, sont trempés par chaque convive dans une sauce composée de beurre frais, de sel et de poivre rouge. La bouchée est enveloppée d'un fragment de pain très mince qui lui donne une certaine ressemblance avec nos "sandwichs".

En France, la cuisine est un chef d'œuvre. Aussi dans tous les pays recherche-t-on les cuisiniers français. Allez dans n'importe quelle famille d'ouvrier, au moment du dîner, une bonne odeur vient chatouiller agréablement votre odorat ; le repas est copieux, sain et abondant ; la ménagère sait tenir sa cuisine en ordre et—avec peu de ressources—fait des plats excellents. Les gourmets ou plutôt les gourmands viennent exprès en France pour se régaler. Malgré les racontars de journaux anglais que la cuisine française dégénère, nous soutiendrons qu'elle sait toujours conserver sa proéminence sur toutes les autres cuisines du monde. Malheur à ceux qui la critique ; car ils son probablement attaqués d'une dyspepsie incurable, ou n'ont pas assez de jugeotte pour savoir ce qui est bon,

La Consomption Guerie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaitre aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si, ou adressé avec un timbre nommant ce journal. W. A. Noyes, 149 *Power's Block. Rochester, N. Y.* 1an 26 11 85.

Glace ! Glace !

Pendant tout l'été, M. Jean-Baptiste Lauzon qui peut disposer de 100 tonnes de glaces, peut en fournir à toutes les familles de cette ville.

Conditions des plus libérales que l'on peut connaitre en s'adressant à

J.-B. LAUZON,
Boucher.
Avenue Taché Saint-Boniface.

jno.17.6.86.

MARCHANDISES A TRES-BON MARCHE

DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS

Pendant les Mois de Juin et Juillet

Chez ALEXANDER

0:0:0

Venez et voyez notre belle Mousseline Blanche à 7½ cts la verge.
Voyez nos Mousselines Etampées à 7½ cts la verge.
Voyez notre superbe Coton à Chemise à 10 cts la verge.
Voyez notre Chanvré Brun et Bleu, à 10 cts la verge.
Voyez notre Toile à Essuie-Mains à 5 cts la verge.
Etoffes à Robes rayées et à dessin, à 12½ cts la verge, valant 25 cts.
Bon Cachemire Noir à 30 cts.
Deux paires de Bas pour femme, 25 cts.

Tous nos VÊTEMENTS D'HOMMES au PRIX COUTANT parceque nous ne voulons plus nous occuper de cette branche de commerce.

Pour les meilleures Marchandises aux Prix les plus Reduits

Allez chez ALEXANDER, 332 Rue Principale, Winnipeg.

6m 21,1,86

Le Manitoba.

Jeudi, 30 Septembre 1886.

SOYONS CANADIENS.

Une polémique est engagée dans *Le Franco-Canadien*, de St. Jean, Qué., entre un correspondant de Frankfort, Dakota, E. U., qui signe "Rév. J. G. Perreault," et M. T. A. Bernier, de Saint-Boniface. La discussion se fait sur la question suivante : où devraient aller les Canadiens qui quittent la province de Québec ?

M. Bernier, avec des données et des chiffres officiels, fait valoir les immenses ressources et les grands avantages que Manitoba offre à nos compatriotes qui émigrent. Il démontre que, au triple point de vue de sa nationalité, de sa foi, et de son intérêt personnel, il vaut mieux pour le colon Canadien-Français venir s'établir à Manitoba que d'aller à n'importe quel endroit des Etats-Unis, voire même le Dakota.

M. Perreault, lui, exalte au-delà des nues son Dakota chéri, et, *per fas et nefas*, s'évertue à dénigrer et représenter sous de noires couleurs le Manitoba d'abord, M. Bernier ensuite :

M. Bernier, en montrant notre pays sous son vrai jour, en révélant à nos nationaux les avantages particuliers qu'ils trouveraient à venir s'y établir, au lieu d'aller se jeter dans l'agglomération hétéroclite de nationalités diverses qui peuplent la grande république voisine, fait une œuvre patriotique et louable.

M. Perreault, en faisant une campagne dans le sens contraire, en vilipendant son propre pays au profit du coin de terre étranger où il réside actuellement, use sans doute d'un privilège qui lui appartient ; mais c'est un triste privilège. Si toutefois il se sent le cœur d'agir ainsi, c'est son affaire. Nous n'avons pas mission de lui inspirer d'autres sentiments.

S'il s'agissait entre M. Perreault et M. Bernier, d'une dispute personnelle, ou d'un sujet purement spéculatif, sans portée pratique, nous ne croirions pas devoir intervenir.

Mais vu l'extrême importance de la question débattue tant pour l'intérêt particulier des colons qui veulent émigrer que pour la nationalité, nous n'hésitons pas à dire que l'attitude prise par M. Perreault est profondément regrettable.

Exposer la question, c'est la résoudre. M. Bernier et M. Perreault sont Canadiens tous les deux. Le premier loue son pays ; le second le dénigre. Mais il y a plus. Si M. Perreault se servait de données certaines et d'arguments loyaux pour défendre sa peu enviable cause, les apparences du moins pourraient être en sa faveur. Mais il a recours à l'invective et impute gratuitement des motifs sordides à M. Bernier. M. Perreault semble ne pouvoir comprendre qu'un homme puisse se faire le champion d'une cause honnête et patriotique sans intérêt personnel. Il affirme que personne ne se soucie de l'amitié de M. Bernier ou de son inimitié, Qu'en sait-il, lui, qui ne connait pas M. Bernier, qui n'a jamais vécu dans le même milieu ? C'est en premier lieu une fade et piètre invective ; c'est de plus une fausseté gratuitement lancée.

Nous pouvons dire tout d'abord que nous avons lu les lettres de M. Bernier, et nous savons que ses chiffres, ses données et ses avancés sont exacts et corrects en tous points. Les documents officiels sont là pour les justifier.

Maintenant, quant à M. Bernier personnellement, puisque M. Perreault parait tant s'occuper de lui, nous pouvons dire sur son compte ce qu'il ne dirait pas lui-même. M. Perreault voudra bien ne pas croire que M. Bernier est un pauvre écrivailleur désœuvré qui aligne des phrases pour le plaisir de remplir des colonnes de journaux.

Avant de venir ici, M. Bernier occupait une belle position au barreau du district d'Iberville, Qué. Pendant trois ans, il a été choisi pour agir comme substitut du Procureur-Général aux assises criminelles de Saint-Jean. Venu à Manitoba en 1880, M Bernier est connu ici comme un citoyen honorable, intègre et désintéressé. Il a été appelé trois fois à la position de maire de la ville de Saint-Boniface par le suffrage unanime de ses compatriotes Il est Surintendant de l'Education, section catholique, et Régistraire de l'Université de Manitoba Depuis plusieurs années il est président du Bureau Judiciaire du plus important de trois districts de la province, et comme tel plus de $200,000 doivent lui passer annuellement par les mains. Pour qu'on lui confie une position aussi responsable dans cette province où, suivant M. Perreault, nos compatriotes sont en si infime minorité, il faut qu'il soit quelque chose.

Nous disons ce qui précède, moins pour faire l'éloge de M. Bernier qui n'a pas besoin de cela auprès de ceux qui le connaissent, que pour donner à des écrits et à l'œuvre qu'il défend tout le poids et toute l'autorité qu'ils méritent.

BATISSES ET TERRAINS DE L'EXPOSITION.

La gravure que nous publions est un fac-simile des bâtisses et des terrains de l'Exposition à Saint-Boniface. Plusieurs améliorations et nombre d'additions y ont été faites depuis l'an dernier. Le Bureau de l'Agriculture a dépensé un montant considérable sur ces terrains. Et actuellement les bâtisses sous le rapport du comfort et de l'aspect sont ce que l'on peut désirer de mieux.

L'EXPOSITION PROVINCIALE.

L'exposition est commencée mardi, bien que l'ouverture officielle n'ait eu lieu qu'hier après-midi. Comme nous le disions dans d'autres numéros loin de laisser à désirer sur celle des autres années l'exposition de 1886 est plus complète, elle les surpasse par la quantité d'articles exposés et la qualité est également supérieure dans plusieurs classes. Ceux qui ont eu l'avantage de visiter ces expositions depuis leur établissement sous les auspices du Bureau d'Agriculture, peuvent constater que notre province progresse et rapidement encore. Les légumes et les céréales exposés sont peut-être assez étonnants pour surprendre les pessimistes qui doutent de la très grande fertilité de notre sol, s'il leur était donné de constater les faits par eux-mêmes.

Une industrie qu'asi nouvelle dans la province, et représentée par des produits supérieurs met au jour une autre source de richesse, nous voulons porter de l'industrie laitière. La quantité de beurre et de fromage exposés dénote une grande tendance chez nos cultivateurs à exploiter cette industrie si productive. Dans quelques années Manitoba pourra-nous n'en doutons pas, marcher au premier rang dans la Puissance pour les produits de laiterie. L'an prochain, nous constaterons encore un immense progrès dans cette classe grâce aux conférences que M. Barré a donné par toute la province.

Il est à regretter que les chevaux et les bêtes à cornes ne soient pas représentés comme ils devraient l'être. Par suite d'un malentendu avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, plusieurs éleveurs des districts éloignés n'ont pu arriver à temps. Cependant, il y a encore dans cette classe de très-beaux animaux.

Les boulangers et confiseurs exposent des échantillons de leur art qui flattent agréablement la vue, et l'odorat, et tout à fait tentants même pour les plus fins gourmets. Plusieurs échantillons de cette classe sont de fabrication domestique, et ce ne sont pas les moins appétissants.

Le département des fleurs, renfermant quelques spécimens de mérite qui la plupart sont exposés par des amateurs prouve que nos jardiniers préfèrent l'utile à l'agréable.

Le département des beaux arts est sans contredit le clou de l'exposition sous le rapport de l'aspect. Rien n'a été épargné pour mettre en relief les œuvres de nos meilleurs artistes provinciaux. Et à part quelques rares exceptions, tous les articles de cette classe sont appréciés des connaisseurs, et méritent l'attention.

Les divers manufacturiers de la province sont dignes des plus grands éloges Ils exposent des articles vraiment supérieurs, et l'on ne saurait rien trouver de mieux aux expositions des autres provinces.

Dans le département des industries domestiques, nous remarquons également un grand nombre d'articles de choix.

Les années précédentes le local réservé à l'exposition des ouvrages de dames a été une des grandes attractions, cette année encore, les visiteurs donnent une sérieuse attention à ces travaux délicats qui pour la pluspart dénotent autant d'habileté que de patience.

S'il se rencontre encore quelque personne qui prétende que l'on ne peut cultiver les fruits avec succès à Manitoba, nous lui conseillons d'aller voir les beaux fruits et les conserves que l'on admire dans les bâtisses. Nous croyons qu'il y a là de quoi donner confiance aux plus sceptiques et satisfaire les plus difficiles.

Les marchands, ont eux aussi apporté leur contingent à l'exposition, et ce département mérite une visite.

Le manque d'espace ne nous permet pas de donner une liste complète de tous les exposants, nous publions cependant les noms de ceux que nos lecteurs ont le plus d'intérêt de connaître.

BEURRE.

Perra & Patterson, Saint-François-Xavier ; C. G. Caron, Saint-Charles ; T. Jetté, Saint-Norbert ; A. Guay, Saint-Boniface ; J. Landry, Lorette ; Thos. White, Saint-Boniface.

FROMAGE.

T. Jetté, Saint-Norbert.

MANUFACTURE.

The Royal Soap Manufacturing Coy.

LEGUMES.

M. Victor Mager, Saint-Boniface, etc.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons la liste des exposants qui ont remporté des prix.

MGR TACHE A ST. LEON.

—Samedi, Mgr l'Archevèque de Saint-Boniface s'est rendu à Saint-Léon pour faire, dimanche, la clôture des exercices de la retraite jubilaire qui a été prêchée pendant toute la semaine dernière par M. l'abbé Messier, premier vicaire de Saint-Boniface, et administrer la confirmation. Le succès de la retraite a été complet ; personne n'est resté en arrière. Le nombre des communiants a été de 250.

Sa Grandeur a confirmé 57 personnes toutes encore jeunes, ce qui prouve que les bonnes traditions canadiennes ne sont pas oubliées daus cette nouvelle paroisse.

Pour témoigner le bonheur qu'ils éprouvaient de voir leur premier pasteur, M. Fraser, au nom de tous les paroissiens de Saint-Léon, lui présenta après la messe une adresse dans laquelle étaient exprimés les sentiments de la plus vive reconnaissancé envers Sa Grandeur qui a tant travaillé à la formation de cette paroisse.

Le Rév. Père Bitsche, le digne et tout dévoué curé de Saint-Léon, était on ne peut plus heureux de voir le zèle déployé par ses ouailles pour rendre la visite de son éminent Archevèque la plus agréable possible.

Bien qu'ils ne soient pas fortunés, les colons de cette paroisse vivent heureux et contents, et il y en a qui peuvent se promettre un très bel avenir pour eux et leurs enfants. Pour ne citer qu'un exemple : un d'entre eux, M. Labossière, y arrivait en 1880 ou 1881 pour s'y établir avec douze enfants. Aujourd'hui six de ces derniers sont mariés et établis, et entre tous, père et enfants valent aujourd'hui autant de milliers de piastres qu'il en valaient de centaines quand il sont arrivés des Etats-Unis, et M. Labossière se félicite beaucoup d'avoir arraché sa famille à la servitude des manufactures et à leur atmosphère délétère.

Sa Grandeur Mgr l'Archevèque accompagnée de M. l'abbé Messier, est revenue lundi à Saint-Boniface.

PIED DE CORBEAU.

Au nombre des passagers arrivés par le convoi de l'Ouest dimanche après-midi, et parsis quelques moments après par celui de l'Est, étaient Pied-de-Corbeau, le puissant chef de la nation des Pieds-Noirs. Trois-Bœufs, chef moins important de la même tribu et leur interprète que beaucoup connaissent au moins de réputation, M. Jean L'Heureux. Ils visiteront Ottawa, Montréal, Toronto et autres places pendant les quelques semaines que durera leur voyage. M. L'Heureux qui a charge des deux Peaux-Rouges, dit à un reporter du *Manitoban* que leur visite dans les provinces de l'Est était purement une visite d'agrément et d'édification. Ce voyage leur avait été promis l'automne dernier par le gouvernement comme récompense de leur loyauté pendant les troubles de 1885.

Les Sauvages, ajouta M. L'Henreux, sont enchantés de leur promenade, et je puis vous assurer que les récits qu'ils ne manqueront pas de faire, à leur reteur, aux gens de leur tribu, sur la puissance des blancs et les merveilles qu'ils auront vues, ne pourront que produire de bien salutaires effets sur les esprits.

Une foule de curieux se rendirent a la gare de Winnipeg pour voir les voyageurs.

NOTES HISTORIQUES.

MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

De 1818 à 1822.

(*Suite.*)

Le reste de l'automme, il continua à instruire le peu de monde qui hivernait à Saint-Boniface, il restait tout au plus une cinquantaine de personnes M. Dumoulin, dans une lettre du mois de février, disait à Mgr Plessis : "M. le Grand Vicaire n'a qu'une cinquantaine de personnes à la Fourche ; ici, à Pembina, j'en ai trois cent".

Au mois de janvier, M. Provencher fit un voyage à Pembina pour visiter son confrère, M. Dumoulin, au commencement de la nouvelle année, et aussi pour constater lui-même l'état de cet établissement.

C'était un peu à regret que M. Provencher favorisait cet endroit ; d'abord parce qu'il craignait aller en cela contre les intentions de ceux qui, en Canada, avaient fourni pour la mission de la Rivière-Rouge ; ensuite, parce que le progrès de Pembina nuisait au progrès de la colonie de Lord Selkirk, et qu'il prévoyait un peu ce qui arriva plus tard, c'est-à-dire qu'il serait obligé d'abandonner ce poste, et qu'alors on aurait dépensé beaucoup d'argent pour un mince succès. M. Dumoulin écrivant à l'évêque de Québec, lui disait : "M. Provencher ne parait se prêter qu'avec scrupule à l'établissement de Pembina ; il craint par là de ne pas rencontrer les intentions des donateurs." D'un autre côté, Lord Selkirk n'était pas trop certain lui-même que Pembina fût sur le territoire anglais ; il en parle dans quelques-unes de ses lettres comme d'une chose très douteuse. Toutes ces raisons étaient bien de nature à faire hésiter M. Provencher à encourager cet établissement.

M. Provencher ne passa qu'une partie du mois de janvier à Pembina ; il revint à Saint-Boniface pour le mois de février, mais durant son séjour à ce poste, il avait décidé qu'on bâtirait une chapelle de soixante pieds et une maison de quarante pour servir d'école et de presbytère. L'école tenue durant l'hiver par M. Edge, était fréquentée par 60 enfants. M. Dumoulin, depuis son arrivée, avait baptisé 52 personnes, rehabilité des mariages et réussi à grouper quelques familles près de l'endroit de la future chapelle. L'encouragement donné au missionnaire, les fruits déjà obtenus depuis son arrivée levèrent les scrupules de M. Provencher, lui firent accepter les dépenses que nécessitaient toutes ces bâtisses. D'ailleurs, les généreuses souscriptions des gens de Pembina couvraient une bonne partie de ces dépenses.

"Ce poste est très important pour le moment, écrivait M. Provencher à Mgr Plessis, c'est de là que la colonie tire toutes ses provisions ; je vais continuer à y bâtir."

Le bois pour la grande chapelle à Saint-Boniface fut aussi préparé dans le cours du même hiver. Une partie des hommes de M. Dumoulin descendit jusqu'à la rivière Sale environ à 5 lieues de la Fourche et abattirent le bois pour cette construction afin de pouvoir le descendre au printemps.

De retour à Saint-Boniface, M. Provencher voulut profiter du temps où il y avait peu de monde à la colonie pour faire un voyage à deux postes de l'Ouest, la rivière Souris et la rivière Qu'Appelle. Il avait dit à M. Dumoulin qu'il voulait aller visiter ces forts pour y baptiser les enfants et instruire un peu les catholiques qui pouvaient s'y trouver. Comme l'hiver est la meilleure saison pour voyager dans les pays du Nord, il était décidé à partir aussitôt après son retour de Pembina. Malheureusement, les chemins ne lui permirent pas de se mettre en route immédiatement, et il avait même renoncé à ce voyage quand le bourgeois du fort Qu'Appelle, M. McDonnell, qui était catholique, lui envoya une cariole et des hommes pour le conduire jusqu'à son fort. Il partit de Saint-Boniface le mardi avant la mi-carême ; il visita les deux postes de la rivière Souris et Qu'Appelle, baptisa 40 enfants et confessa tous les engagés catholiques qui y étaient fort nombreux. Il y avait à peu près dans ces deux forts 260 personnes durant l'hiver.

Cet empressement à profiter des visites et du ministère du prêtre étaient une grande consolation pour le cœur de M. Provencher ; il était venu chercher des âmes, et, partout sur son passage, il était reçu et écouté comme l'envoyé du ciel ; tous se pressaient autour de lui comme des enfants pour entendre sa parole. Les vieux coureurs de prairies qui avaient laissé aux ronces du désert bien des lambeaux de leur instruction religieuse, venaient humblement écouter les leçons du missionnaire et souvent verser des larmes de repentir.

(*A continuer.*)

PERSONNEL.

L'hon. M. LaRivière est revenu lundi matin de Montréal. L'hon. ministre a fait un heureux voyage, bien rapide cependant : parti de Saint-Boniface le 17 au soir il était ici le 27 au matin.

Le consul des Etats-Unis, M. Taylor, de Winnipeg, a été victime d'un sérieux accident avant-hier à Neche, Dakota :—Les chevaux attelés à la diligence dans laquelle il était monté prirent le mors aux dents et ayant été lancé hors de la voiture il eut la jambe droite fracturée en deux endroits au-dessus du genoux. Les dernières nouvelles disent que le consul était aussi bien qu'on pouvait s'y attendre sous les circonstances.

Les nombreux amis que M. Michel Benoit a laissés dans Saint-Boniface seront sans doute heureux d'apprendre qu'il vient d'être nommé percepteur des douanes à Trois-Rivières, Qué.

Nous sommes certains que là comme partout ailleurs où il est passé, M. Benoit saura gagner l'estime de tous.

Nous regrettons beaucoup d'apprendre que M. Edmond Marcoux, de cette ville, soit retenu chez lui par une assez grave indisposition suite d'une chute qu'il a faite en travaillant sur un échafaud à l'Hôpital Général de Saint-Boniface.

M. M. A. Kéroack, de Saint-Boniface, est revenu lundi de son voyage en Europe.

L'hon. Sénateur Girard est de retour depuis samedi d'un voyage sur les côtes du Pacifique.

M. A. P. Carignan, employé depuis plusieurs années par la maison Tibeaudeau & Frères, est parti pour Montréal où il doit maintenant résider.

M. et Mme Amable Marion sont en visite pour quelques jours chez M. Roger Marion de cette ville.

M. E. F Gigot, député de Saint-François-Xavier, à l'Assemblée Législative de Manitoba, est parti lundi pour prendre charge du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson à Fort McLeod. Ce départ sera vivement regretté, par les nombreux amis de M. Gigot, et surtout par ses constituants de Saint-François-Xavier, qui ont eu en lui, un représentant consciencieux et dévoué.

Nous souhaitons bon succès à notre ami dans sa nouvelle position.

Correspondance.

[Nous ne sommes point responsables des opinions exprimées par nos correspondants.]

Enfermez l'Ours.

A M. le Directeur du *Manitoba.*

MONSIEUR,—S'il vous plait d'attirer l'attention des autorités sur le fait qu'un ours n'est pas un de ces animaux qu'on peut exposer dans les parties les plus habitées d'une ville. Eh bien ! il y en a un sur le terrain qui se trouve près de la propriété de l'hon. M. Royal, côté est.

Il ne se passe pas une journée que l'animal en question ne soit visité par nombre d'enfants qui avec la témérité propre à leur âge, vont même jusqu'à le flatter.

Pour prévenir tout malheur et exempter aux mères moins d'inquiétudes, ne pensez-vous pas, M. le Rédacteur, que cet ours devrait être enfermé.

Merci, Monsieur, et croyez moi,

Votre humble servante,

UNE MÈRE DE FAMILLE.

Saint-Boniface, 28 septembre 1886.

CHOSES ET AUTRES.

—Voici un état de la mortalité dans les diverses villes du Canada durant le mois d'août dernier :

Montréal	557
Toronto	228
Québec	252
Hamilton	106
Ottawa	89
Hull	57
Halifax	91
Winnipeg	55
London	44
Kingston	36
Belleville	16

—La compagnie du Pacifique va devenir l'une des plus puissantes du monde, sinon la plus puissante, avec son immense ligne de voies ferrées en Canada, ses lignes de *steamers* transalantiques et transpacifiques et sa ligne télégraphique transcontinentale. Cette dernière ligne qui traverse le Canada d'un bout à l'autre, couvre en outre, par ses accordements, presque toute la partie nord des Etats-Unis.

—On vient de découvrir près de Sudbury, Ontario, une des plus riches mines de cuivre du monde entier, et cette découverte ne manquera pas d'être une source de grande richesse pour cette partie du pays. Le dépôt de cuivre à 4 milles de longueur, 1,500 pieds de largeur et 200 pieds de profondeur. Les échantillons de minerai exposés au bureau du C. P. R. sont très riches.

M. Mackay de Californie à qui on a montré ces échantillons, a été émerveillé de leur richesse et déclare que c'est une fortune pour Sudbury.

—Une dépêche de la Colombie annonce le décès de M. Homer, M. P. M. Homer était né en août 1827 à la Nouvelle-Ecosse, de parents loyalistes américains. Il s'établit en Colombie anglaise en 18.4 et fut élu aux Communes en mars 1882 comme conservateur en remplacement de M. McInnes fait sénateur.

—M. Bonaparte Wyse, a eu une longue entrevue, mercredi, avec sir John A. Macdonald, à Ottawa Le premier ministre a manifesté à M. Bonaparte Wyse le désir voir venir au Canada des colons de la saine portion de la France et de la Belgique. M. Wyse a dû s'embarquer samedi pour la France. Il a l'intention de revenir l'an prochain au Canada, et nous avons tout lieu de croire qu'il reviendra à Manitoba.

- Un éleveur de Calgary dit qu'au moins trente mille têtes de bétail sont arrivées dans le district de Calgary dans le cours de cet été. On compte maintenant au moins 100,000 têtes de bétail dans cette partie du Nord-Ouest, distribuées sur soixante ranches.

—Comme on a pu le voir par l'annonce, l'Université Laval est décidée d'élever une superbe construction à Montréal. Le fait qu'elle donne sept mois aux architectes pour préparer leurs plans indiques assez qu'elle veut doter cette ville d'une bâtisse coûteuse et imposante. Les architectes ne sont pour ainsi dire pas limités dans leur travail de concours par le coût de construction puisqu'il ont $600,000 de marge.

—Le 18 novembre prochain va être fixé par proclamation comme jour d'action de grâces par tout le Canada.

—La *Presse* de Montréal abandonne le parti soit disant national parce que dit ce journal il a tout simplement pour but l'absorption des bleus par les rouges. Le parti national devait être une alliance entre les libéraux et les conservateurs mécontents. Mais les chefs rouges ont voulu tout avoir, tout prendre. Ils vont probablement tout perdre.

—On croit que les négociations sont actuellement pendantes entre le gouvernement fédéral et la Cie du Pacifique pour le transfert à cette compagnie, à titre de location, de toutes les lignes télégraphiques dans les territoires du Nord-Ouest.

Les lignes télégraphiques du gouvernement ont une étendue considérable, comprenant environ 900 milles. La ligne principale s'étend de Qu'Appelle à Edmonton, en passant par Humboldt, Clark's Crossing, Prince Albert, Battleford, Fort Pitt et le lac aux Grenouilles.

Divers embranchements s'étendent du chemin de C P R jusqu'à la Montagne de Bois, McLeod, Lethbridge et Fort McLeod. En ce moment on est en train de reconstruire la partie de la ligne s'étendant entre Battleford et Edmonton ; on remplace graduellement les anciens poteaux en bois par des poteaux en fer ; 2,000 ont déjà été posés.

Il est impossible de comprendre comment le Pacifique parviendra à faire payer ces lignes télégraphiques.

Elles ont été construites pour des fin de colonisation et ne paient pas leurs dépenses qui se montent à $17,000 annuellement, tandis que les revenus atteignent à peine le chiffre de $7,000.

Le gouvernement possède aussi plusieurs lignes télégraphiques dans la Colombie Anglaise, s'étendant depuis la voir du C P R jusqu'aux camps des mineurs, dans le Nord.

Ces lignes seront aussi, sans doute, cédées à la compagnie.

—La *Gazette du Canada* contient une demande d'incorporation des personnes suivantes en un corps politique et incorporé sous le nom de " Compagnie de Ranche Franco-Canadienne (à responsabilité limitée)."

Le fonds social sera de $100,000, divisé en 1,000 parts de $100 chaque.

Le siège d'affaires de la compagnie sera à Montréal, P.Q.

Les noms au long, adresse et occupation de chacun des requérants, qui tous seront les premiers directeurs de la compagnie, sont Charles Auguste Maximilien Globensky, gentilhomme, Saint-Eustache, P.Q.; Louis Adelard Sénécal, gentilhomme, Montréal, P.Q.; Samuel E. St. O. Chapleau, shérif, Territoires du N.-O.; Joseph Moïse Dufresne, marchand, Montréal, P.Q.; Jean Baptiste Amédée Mongenais, marchand, Montréal, P.Q.

NAISSANCES

—En cette ville, le 26 courant, Madame Francis Mondor, un fils.

—En cette ville, le 18 courant, Madame Georges Carpentier, une fille.

MARIAGE.

—En cette ville, le 27 courant, M. Laurent Atkinson, de Saint-Laurent, Man., à Melle Catherine Cyr, de Saint-Boniface.

DECES.

En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 10 semaines, Joseph-Eugène-Raphaël, enfant de M. Raphaël Duplessis.

—A Marquette, le 22 septembre courant, à l'âge de 8 mois, Joseph-Edouard-Emile, enfant de J. D. Clément.

Chronique Locale.

—La dette de Winnipeg est de $131.00 par tête.

—Winnipeg compte une population italienne de 60 âmes.

—La Banque de Montréal ouvrira une succursale à Calgary dans quelques jours.

—Vers la fin d'octobre il y aura un grand bazar à Winnipeg au profit de l'église Sainte-Marie.

—Les bureaux du département de l'agriculture seront fermés jusqu'au 3 octobre à cause de l'exposition.

—Pendant les cinq dernières années, 304 bureaux de poste ont été ouverts dans Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

—Le Bureau de l'Agriculture a retenu les services de la Fanfare du Cercle Provencher pour l'Exposition.

—La récompense de $250.00 offerte par le gouvernement d'Ottawa pour la prise des voleurs de la malle de Prince-Albert sera donnée à la police montée.

—Il y a des gens dans la ville qui ne se font pas scrupule de visiter les cours et les hangards à bois. Ils se feront prendre à la besogne infailliblement, et ils auront bien mérité la punition exemplaire qui leur sera infligée.

—La fameuse tempête de Wiggins prédite pour hier, le 29, n'a rien eu de bien terrible : elle nous a amené de la pluie, du vent, un petit peu de neige et du froid, toutes choses qui n'ont rien d'extraordinaire à cette saison de l'année.

—La vente des lots de la municipalité de Cartier pour arréreges de taxes, aura lieu à l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface, le 18 octobre prochain. Celle de la municipalité de Montcalm se fera au même endroit le 20 octobre. Celle de la municipalité de Saint-François-Xavier, le 29 octobre aux salles d'encan de Scoones & Cie, à Winnipeg.

—Mardi jour de congé civique à Winnipeg, a eu lieu l inauguration du monument élevé à la mémoire des volontaires qui sont tombés sur les champs de bataille pendant la dernière insurrection. Ce monument est très joli et se dresse en face de l'hôtel de ville.

—Les paroissiens de St-Boniface désirant améliorer le chauffage actuel de la cathédrale, un comité a été formé pour étudier le meilleur moyen à adopter pour mener cette entreprise à bonne fin. Il est à espérer que tous s'empresseront de répondre à la demande qui leur est faite de contribuer à cette œuvre.

Chronique de la Province.

Lac-des-Chênes.

22 septembre.—M. Routledge, le candidat conservateur, visitait le comté ces jours derniers ; partout il a été bien accueilli Dans plusieurs endroits où il adressa la parole, il fut écouté avec la plus grande attention, et tout nous porte à croire que le succès de son élection est assuré. Dans la municipalité de Woodworth, nous avons la confiance que tous les électeurs de langue française, quelque restreint que puisse être leur nombre, lui donneront leurs voix, et en cela ils s'accorderont en tous points avec leurs concitoyens français du Lac des Chênes.

Avant longtemps des assemblées pour les électeurs français spécialement seront convoquées. Tous sans en excepter un seul devront regarder comme un devoir de s'y rendre. Il faut travailler et travailler tous ensemble si nous voulons prospérer. Nulle part plus qu'ici le vieil adage : *l'union fait la force* peut trouver son application.

—La construction de notre pont sur l'Assiniboine touche à sa fin.

—Le grain abonde sur le marché.

—La population de langue française ici augmente petit à petit. Nous avons salué, ces jours derniers, l'arrivée d'une nouvelle famille venant des Trois-Rivières, Qué., et qui a à sa tête Madame Filteau. Les nouveaux venus résident chez leur parent, M. Nap. Filteau, dans la municipalité de Woodworth.

—M. S. M. Barré est venu donner une conférence ici sur l'industrie laitière. Tous ceux qui se sont rendus pour entendre l'excellent professeur, et ils étaient fort nombreux sont revenus très-satisfaits et savent gré aux autorités qui nous ont procuré l'avantage de nous instruire dans une industrie qui promet d'être une des plus productives de la province.

—M. Arsène Gouin est de retour ici avec une bande de chevaux qu'il a amenés par terre de Montana. Son voyage a été extrêmement difficile à faire, vû la rareté de l'eau en certains endroits.

M. Gouin est heureux de nous dire qu'après avoir voyagé pendant deux ans dans les Territoires du Nord-Ouest, le Dakota, le Montana et la Colombie Anglaise, il n'a pas trouvé un pays qui offrait autant d'avantages que la Province de Manitoba, à celui qui voulait se livrer à la culture.

—M. Hormisdas Viau a récolté 3,125 minots de blé et 1,100 minots d'avoine.

—M. Magloire Masson est à se bâtir une jolie résidence sur son homestead.

Saint-Pierre-Jolys,

29 septembre.—Ces jours derniers a été tenue une grande assemblée des contribuables de la municipalité de DeSalaberry pour considérer la question de l'octroi d'un bonus de $3,000.00 à MM. Préfontaine et Barré pour l'érection d'un moulin à farine et d'une beurrerie.

M. l'abbé Jolys, curé, présidait l'assemblée, et M. le Dr Lacombe remplissait les fonctions de secrétaire.

La grande majorité des contribuables parait favorable au projet, et il ne faut pas se le dissimuler, ce serait pour Saint-Pierre la source d'avantages considérables : plus de facilités seraient offertes aux cultivateurs pour écouler leurs grains, et par l'etablissement d'une beurrerie ils pourraient s'occuper plus qu'ils ne le font aujourd'hui de l'industrie laitière qui est appelée à être une des principales ressources de Manitoba, si l'on en juge d'après les résultats déjà obtenus dans certains endroits de la province.

Les contribuables seront appelés dans quelques jours à voter pour ou contre la passation d'un règlement octroyant le bonus demandé ; nous espérons que tous les intéressés auront à cœur de montrer que notre paroisse n'est pas ennemie du progrès et que nous veillons à ses plus chers intérêts.

Echos du Nord-Ouest.

Fort Qu'Appelle.

22 septembre.—La mission de Qu'Appelle a eu aussi l'avantage d'avoir le Révd Père Lecomte dont la parole si populaire a fait un bien immense pendant la retraite du jubilé. L'église qui avait été considérablement agrandie et si proprement arrangée à l'intérieur par le Révd Père Lebret, était trop petite pour recevoir la foule qui s'y pressait à chaque exercice de la retraite.

—Les RR. Pères vont enfin avoir une résidence plus convenable que la vieille bâtisse en pièces construite il y a plus de quinze ans par les soins et je dirai presque par les mains du bon Père Decorby.

—Le Révd Père Magnan est maintenant en charge de la mission, assisté du Révd Père Campeau et du Frère Doyle que toute la paroisse est heureuse de voir de retour.

—Plusieurs Métis vendent leurs terres ou les mettent en hypothèques pour aller en prendre d'autres à 25 milles au nord ou sur la Saskatchewan.

—L'Ecole Industrielle semble prospérer, car une addition considérable y a été bâtie cet été. Le nombre des élèves paraît augmenter, car nous les voyons tous les dimanches défiler à la messe et aux vèpres qu'ils chantent eux-mêmes.

La semaine passée ils sont allés avec les Révds Pères Campeau et Hugonnard et le Frère Doyle passer un dimanche chez les Indiens de la Montagne de Lime réunis pour le traité Ceux-ci ont admiré leur costume, leur chant, leur entrain au jeu, et se décideront probablement à envoyer quelques-uns de leurs enfants à cette école. Beaucoup de païens sont opposés à toute éducation, de crainte que leurs habitudes sauvages ne disparaissent, de crainte que leurs enfants ne deviennent tous chrétiens, et parce qu'ils regardent l'éducation, non comme une faveur faite à eux par le gouvernement, mais comme une faveur faite par eux au gouvernement.

—Mgr Grandin et Mgr Clut ont l'un après l'autre honoré la mission de leur visite toujours trop courte.

—M. Meehan, de Winnipeg, est venu s'établir ici avec sa nombreuse famille ; il a acheté une terre, et construit en ce moment le presbytère.

—La récolte n'a pas réussi cette année à cause de la sécheresse, mais le peu qu'il y a eu est beau.

Soumission pour Limites de Bois dans les Territoires du Nord-Ouest.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et marquées " Soumissions pour permis de couper du bois," seront reçues a ce bureau jusqu'à midi, LUNDI, le 1er novembre prochain, pour permis de couper du bois à partir de cette date jusqu'au 1er octobre 1887, sur des Limites situées sur la ligne du Chemin de fer du Pacifique, à l'est du rang huit, est du méridien principal, dans la province de Manitoba.

Des plans montrant la position approximative de ces limites, en même temps que les conditions auxquelles elles seront licenciées peuvent être obtenues au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg.

A. M. BURGESS.
Député Ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 21 Septembre 1886.

3ins.30 9.86.

Soumission pour l'obtention d'une licence pour la coupe du bois sur les terres de la Puissance, dans le district d'Alberta, T. du N.-O.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et marquées " Soumission pour limite de bois," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, samedi, le 23 octobre prochain pour une limite de bois, cinq milles carrés, située sur la rivière Cascade, tributaire de la rivière Tête du Diable, dans le township 27, rangs 11 et 12, ouest du 5ème méridien, dans le district d'Alberta.

Des plans montrant la position approximative de cette limite, en même temps que les conditions auxquelles elle sera licenciée et les formules de soumissions, peuvent être obtenues à ce Département, ou au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg.

A. M. BURGESS,
Député Ministre de l'Intérieur.

3ins.30.9.86.

NOTICE.

Sale of Lands in the Municipality of Cartier, in Arrears of Taxes.

By virtue of a warrant issued by the Chairman of the Eastern Judicial District Board of the Province of Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said the Eastern Judicial District Board, to me directed and bearing date the first day of September, A.D. 1886, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described in the Municipality of Cartier, for the arrears respectively due thereupon, together with costs.

I do hereby give notice, that unless the said arrears and costs be sooner paid I shall on Monday the eighteenth day of October next, at the hour of ten o'clock, in the forenoon of that day, at the Town Hall, in the Town of St. Boniface in the County of Selkirk, sell by public auction so much of the the said lands as may be sufficient to discharge the taxes and all charges incurred, in and, about the sale and collection of the same, as authorized by the Manitoba Municipal Act 1884, and amendments thereto.

AVIS.

Vente de terres pour arrérages de taxes dans la Municipalité de Cartier.

En vertu d'un mandat émané par le président du Bureau du District Judiciaire de l'Est de la Province de Manitoba, sous son sceing et sous le sceau du dit Bureau du District Judiciaire de l'Est, à moi adressé et daté le premier jour de septembre A.D. 1886, me commandant de prélever sur les divers lots ou lopins de terrain ci-après mentionnés et décrits, dans la Municipalité de Cartier, pour les arrérages de taxes respectivement dues sur iceux ensemble avec les frais.

Je donne, par les présentes avis, qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, lundi le dix-huitième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant-midi de ce jour, à l'Hôtel-de-Ville, dans la ville de Saint-Boniface, dans le comté de Selkirk, je vendrai à l'enchère telle quantité des dits terrains qui sera suffisante pour solder toutes les taxes, et les charges encourues dans et pour la vente et la perception d'icelles, tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba 1884, et ses amendements.

Description.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g etc.	Total.	Patented or Unpatented
Lot 122 St. Norbert	2 76	2 00	4 76	Patented
Lot 17 St. Norbert, 155 acres	29 04	2 00	31 04	do
Lot 625 St. Agathe, 113 acres	40 20	2 00	42 20	do
Lot 639 St. Agathe, 149 acres	33 70	2 00	35 70	do
Lot 43 St. Norbert, 69 acres	13 11	2 00	15 11	do
Lot 44 St. Norbert, 221 acres	43 24	2 00	45 24	do
Pt lot 45 St. Norbert, 3 chs. Sth 60 ac.	18 11	2 00	20 11	do
Pt lot 48 St. Norbert, 2 chs. Nth 1 mile 16 acres	14 09	2 00	16 09	do
Lot 14 St. Vital, 144 acres	14 09	2 00	16 09	do
Lot 99 St Norbert, 44 acres	13 92	2 00	15 92	do
Pt lot 35 St. Norbert, 3 chs. Sth 68 ac.	15 12	2 00	17 12	do
Lot 563 St. Agathe, ½ acre	46 12	2 00	48 12	do
Pt lot 101 St. Norbert from Red River back on the 3 miles Nth 5 acres	12 82	2 00	14 82	do
Lot 585 St. Agathe, 217 acres	77 40	2 00	79 40	Patented
Pt lot 35 St. Norbert, 2 chs. Nth 160 ac.	31 03	2 00	33 03	do
Pt lot 101 St. Norbert, 3 chs. Sth 21 ac.	26 57	2 00	28 57	do
Pt lot 100 St. Norbert, 2 chs. Sth from the Coulée to the great highway 5 ac.	26 34	2 00	28 34	do
Lot 597 Ste. Agathe, 160 acres	23 61	2 0	25 61	do
Lot 16 St. Norbert 267 acres	84 53	2 00	86 53	do
Lot 30 St. Norbert, 42 acres	12 48	2 00	14 48	do
Lot 29 St. Norbert, 56 acres	15 93	2 00	17 93	do
Lot 8 St. Norbert, 172 acres	50 60	2 00	52 60	do
Lot 33 St Vital, inner 2 miles, 116 ac.	32 55	2 00	34 55	do
Lot 607 Ste. Agathe, 174 acres	72 51	2 00	74 51	do
Lot 69 St. Norbert, 331 acres	77 86	2 00	79 86	do
Lot 6 St. Norbert, 159 acres	36 00	2 00	38 00	do
Lot 51 St. Norbert, 106 acres	34 68	2 00	36 68	do
Lot 109 St. Norbert, 20 acres	15 93	2 00	17 93	do
Lot 31 St. Vital, 132 acres	40 31	2 00	42 31	do
Lot 4 St. Vital, 275 acres	63 31	2 00	65 31	do
Lot 67 St. Norbert, 223 acres	79 41	2 00	81 41	do
Lot 7 St. Norbert, 159 acres	50 08	2 00	52 08	do
Lot 18 St. Norbert, 100 acres	31 97	2 00	33 97	do
Lot 555 Ste. Agaihe, 150 acres	68 60	2 00	70 60	do
Lot 557 Ste. Agathe, 156 acres	42 67	2 00	44 67	do
Lot 593 Ste. Agathe, 148 acres	41 12	2 00	43 12	do

Dated at Winnipeg this first day of September A.D. 1886.

ARTHUR STEWART,
Secretary Treasurer.
Eastern Judicial District Board.
Box 1293, Winnipeg, Manitoba.

(No. 202) 36–40



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions Cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour Hôpital, etc., à Régina, T. du N.-O.," seront reçues jusqu'à

JEUDI, LE 7 OCTOBRE 1886,

nclusivement, pour la construction d'un Hôpital et d'une Salle de Chirurgie à Regina, T. du N.-O.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du Commis des Travaux, à Regina, le et après le 20 courant, lundi.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération si elles ne sont pas faites sur les formules fournies, et ne portent les signatures actuelles de ceux qui les font.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque *accepté*, fait payable à l'ordre de l'hon. ministre des Travaux Publics, et égal à cinq par cent du montant de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer son contrat quand il en sera requis, ou s'il ne le remplit pas.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné.

Le Département des Travaux Publics ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
D. EWART,
Architecte.

Bureau du Commis des Travaux, Régina, T. du N.-O., 16 Septembre 1886.
1 ins 24 9 86



Province de Manitoba.

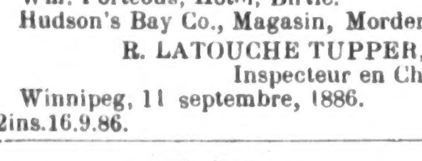
ACTES DES LICENCES POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1886.

Des demandes de Licences pour la vente des Liqueurs ont été faites par les personnes suivantes :

J. G. Hargrave, Magasin, Winnipeg.
Franzer & Co., Magasin, Winnipeg.
Tooley & Co, Magasin, Winnipeg.
D. Ripstein, Magasin, Winnipeg.
Paisley & Son, Hôtel, Winnipeg.
W Burton, Hôtel, Winnipeg.
S. J. Harstone, Hôtel, Winnipeg.
Fred. Fulsher, Hôtel, Parkdale.
W. A. Russell, Magasin, Morris.
N. Germain, Magasin, St. Boniface.
Wm. Wait, Hôtel, Morris.
I. W. Traven, Hôtel, Niverville.
Elias James, Hôtel, St. James.
P. Parenteau, Hôtel, St. Jean-Baptiste.
I. N. Braun, Hôtel, Grétna.
G. H. Patterson, Hôtel, Dominion City.
David Edie, Edie House, Brandon.
L. Bergerson, Brandon House, Brandon.
Rowan & Grant, Lambton House, Brandon.
Jerry Philips, Grand Central, Brandon.
G. B. Murdoch, Brunswick House, Brandon.
A. McCallum, Baubier House, Brandon.
Isaac Shupe, Langham House, Brandon.
W. D. Drew, Farmer's Home, Brandon.
Chas Pilling, Royal Hôtel, Brandon.
Walter Kelley, Kelley House, Brandon.
Headley & Clendinning, Queen's Hotel, Brandon.
D. S. McKinnon, Little Central, Brandon.
A. F. Boisseau, Grand View, Brandon.
Clendinning & Edgar, Restaurant, Brandon.
Munroe & Co., Magasin, Brandon.
R. P. Mulligan, Magasin, Brandon.
A. McIntyre, Magasin, Brandon.
W. H. Hooper, Magasin, Brandon.
John Crawford, Hôtel, Chater.
William Todd, Hôtel, Rapid City.
Wm. McDonald, Hôtel, Minnedosa.
Wm. Porteous, Hôtel, Birtle.
Hudson's Bay Co., Magasin, Morden.

R. LATOUCHE TUPPER,
Inspecteur en Chef.

Winnipeg, 11 septembre, 1886.
2ins.16.9.86.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau jusqu'à Vendredi, le 8 Octobre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Travaux à Port Arthur" pour la construction d'un prolongement au

BRISE-LAMES

A

PORT ARTHUR.

BAIE DU TONNERRE,

d'après les plans et devis, que l'on pourra voir en s'adressant à W. F. Davidson, Ecr., Maître du Havre, Port Arthur, et au Ministre des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les personnes qui désirent faire une soumission devront s'enquérir personnellement de la nature des travaux à exécuter et examiner la localité elles-mêmes.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portent leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par Ordre.
A. GOBEIL,
Secrétaire,

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 10 Septembre 1886.
2ins.23.9.86.

MADAME BLAIS,

MODISTE.

COIN DES RUES TACHÉ ET DUMOULIN, ST. BONIFACE, MAN.

Etoffes à robes en grande variété.

Toute étoffe achetée chez Madame Blais sera taillée gratis, sur demande.

Ouvrages faits à bas prix.

Une visite est sollicitée.

1an 15 4 86.

Avis aux Créanciers.

Prenez avis que les Créanciers de Urbain Delorme, ci-devant de la Paroisse de Saint-François-Xavier, dans le comté de Marquette, cultivateur, qui mourut le ou vers le 13 août 1886, auront à envoyer, le ou avant le 26ème jour d'octobre 1886, par la malle, frais de poste payés, à Beck & McPhillips, solliciteurs, No 344 rue Principale, Winnipeg, solliciteurs pour les exécuteurs testamentaires du défunt, leurs noms, adresses et description, avec tout le détail de leurs réclamations, un état de leurs comptes et la nature des garanties de paiement dont ils sont les porteurs, s'ils en ont.

Et prenez avis qu'après la date ci-dessus mentionnée, les dits exécuteurs seront libres de distribuer l'actif du dit testateur entre les parties qui y ont droit, ne prenant en considération que les réclamations qui auront été adressées aux dits exécuteurs.

BECK & McPHILLIPS,
Solliciteurs pour les Exécuteurs.

4in 16 9 86



CONTRAT DE LA MALLE.

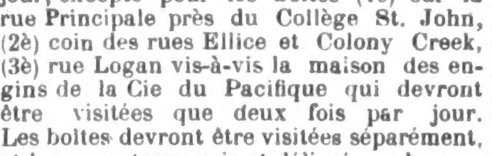
DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre 1886, pour la collection et le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans des boîtes à lettres et à journaux, au bureau de poste de Winnipeg, comme ci-dessous décrit, le et à compter du 1er janvier prochain. Le transport devra se faire avec une voiture convenable pour le service. La distance calculée qui devra être faite pour la collection est de 20½ milles par jour. La collection devra être faite trois fois par jour, excepté pour les boîtes (1è) sur la rue Principale près du Collège St. John, (2è) coin des rues Ellice et Colony Creek, (3è) rue Logan vis-à-vis la maison des engins de la Cie du Pacifique qui devront être visitées que deux fois par jour. Les boîtes devront être visitées séparément, et leurs contenus pris et délivré au bureau de poste deux ou trois fois comme requis la visite de chaque boîte et la livraison de son contenu au bureau de poste devant se faire à telles heures que le Maître Général des Postes pourra de temps à autres fixer.

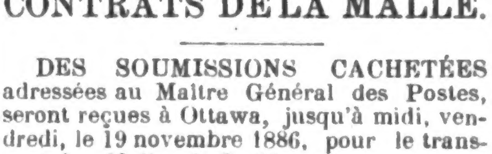
La soumission devra mentionner le taux par mille auquel l'entrepreneur conviendra de faire la collection du contenu de toute boîte à lettres ou à journaux qui pourraient être placées dans la cité de Winnipeg pendant le temps que le contrat pourra rester en force.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumission obtenues au bureau de poste de Winnipeg et au bureau de l'inspecteur.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 13 sept 1886.
3ins.16.9.86.





CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre 1886, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, une fois par semaine, aller et retour, entre

MOOSOMIN ET REDPATH,

à compter du premier janvier prochain.

Distance calculée 41 milles.

Le transport devra se faire dans une voiture double convenable *vià* Hillburn et Rocanville (ainsi que Dongola, si établi.) Les malles devront laisser Moosomin tous les lundis à 6.00 heures, a.m., pour arriver à Redpath à 5.00 heures p.m. Laisseront Redpath tous les mardis à 8.00 heures, a.m., pour arriver à Moosomin à 7.00 heures, p.m.

Ou s'il convient mieux aux soumissionnaires :

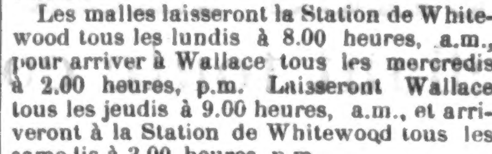
Les malles laisseront Redpath tous les jeudis à 7.00 heures, a.m., pour arriver à Moosomin à 6.00 heures, p.m. L'aisseront Moosomin tous les vendredis à 7.00 heures, a.m., pour arriver à Redpath à 6.00 heures, p.m.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues au bureaux de poste de Moosomin, Hillburn, Rocanville et Redpath et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 18 septembre 1886.
3ins. 23 9.86.





CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre 1886, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat offert pour quatre ans, une fois par semaine, aller et retour, entre

WALLACE ET LA STATION DE WHITEWOOD,

à partir du premier janvier prochain.

Distance calculée 100 milles.

Le transport devra se faire dans une voiture double convenable *vià* Yorkton, Armstrong's Lake, Crescent Lake, Broadview, Kinbrae, Sumner, Esterhaz et Forest Farm.

Les malles devront laisser Wallace tous les lundis à 9.00 heures, a.m., pour arriver à la Station de Whitewood tous les mercredis à 3.00 p.m. Laisseront la Station de Whitewood tous les jeudis à 8.00 heures, a.m., pour arriver à Wallace tous les samedis à 2.00 heures p.m.

Ou s'il convient mieux aux soumissionnaires :

Les malles laisseront la Station de Whitewood tous les lundis à 8.00 heures, a.m., pour arriver à Wallace tous les mercredis à 2.00 heures, p.m. Laisseront Wallace tous les jeudis à 9.00 heures, a.m., et arriveront à la Station de Whitewood tous les samedis à 3.00 heures, p.m.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions des contrats offerts, peuvent être vus, et des formules de soumissions obtenues aux bureaux de poste sus-mentionné et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 18 septembre 1886.
3ins.23.9.86.

LOTERIE NATIONALE

— DE —

M. le CURE A. LABELLE

VALEUR DES LOTS

Première Série - $50,000.00
GROS LOT, $10,000

Deuxième Série - $10,000 00
GROS LOT, $2,500

GRAND TIRAGE FINAL

— DES —

LOTS

DE CETTE LOTERIE

Le 10 Novembre Prochain

Les Gros Lots seront tirés.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !

COUT DU BILLET :
Premiere Serie............$1.00
Deuxieme Serie............25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettre enregistrées, à LANGEVIN & GAREAU, Saint-Boniface. Envoyez 5 cts pour port et enrégistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts).
jno 16.3,86

AVIS

Dissolution de Société.

La société ci-devant existante entre les soussignés faisant affaires comme manufacturiers de savons sous le nom B. L. Wall & Cie., dans la ville de Saint-Boniface, est par les présentes dissoute de consentement mutuel donné le 24ième jour de Juin.

Toutes les dettes dues à la société et toutes les réclamations contre elle seront réglées par MM. Beck & McPhillips, avocats, de la cité de Winnipeg, Manitoba.

Daté ce 26ième jour d'août A.D. 1886.

J. LECOMTE,
F. X. BESSETTE.

TÉMOIN :
JOSEPH-ARTHUR PRENDERGAST.
3ins.9.9.86.

PERSONNES ATTEINTES

DE DEBILITE NERVEUSE.

On accorde un essai loyal de trente jours de l'usage de la célèbre ceinture voltaïque du Dr. Dye avec l'application du suspensoire électrique, pour le soulagement rapide et la guérison permanente de la *débilité nerveuse*, perte de vitalité de force et de toutes sortes de douleurs. Aussi pour plusieurs autres maladies. On garantit un recouvrement complet de santé, de vigueur et de force. On ne court aucun risque. On recevra franc de port une brochure illustrée sous enveloppe cachetée, en s'adressant à VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH. 6m. 141 86.

BATES & PARE,

(Membres de la Société des Ingénieurs de l'Ouest.)

SOLLICITEURS DE

BREVETS D'INVENTION,

Caveats, Marques de Commerce, etc.

204, Dearborn St.—Office 71 "Honoré Building," Chicago, Illinois.

Les seuls Français solliciteurs de brevets d'invention aux Etats-Unis.

Informations gratis,—
Correspondance sollicitée.

Branches d'affaires à Washington, D.C., (622 F St., N. W., P.O. Boîte 568.)—Montreal, Canada, 58 rue St. Jacques;—San Francisco, Cal., 51 Beale St.

3m. 5. 8. 86.

ECURIE DE LOUAGE.

RUE DUMOULIN.

En face de l'Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.

M. Joseph Pélissier, propriétaire d'écurie de louage, de pension et de vente, donnera une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui lui seront confiés.

Saint-Boniface, 2 avril, 1884. 1an 2 3 84

APPEL

DES

RR. SS. DE LA CHARITE

DE

SAINT-BONIFACE

POUR LA

CONSTRUCTION

D'UN

Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraîtront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette construction.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être préparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.

Dr J. H. O. LAMBERT,

MÉDECIN-CHIRURGIEN—ACCOUCHEUR ;

Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. 1an 14 1 86

SANTÉ POUR TOUS ! !

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,

(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 225 Rue Principale

VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,

toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.

1m. 10. 6. 86.

La Consomption

POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant et être guéries devraient essayer LES CELEBRES POUDRES DU DR KISSNER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule preparation connue qui guérisse la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS ; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boite gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfaits de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix, pour une grande boite $3, ou 4 boites pour $10, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, sur reception de l'argent, adressez,

ASH & ROBBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N. Y

28 Décembre, 1882.

Crédit Foncier Franco-Canadien.

Prêt sur Hypothèque pour cinq ou dix ans, sans fonds d'amortissement, et pour dix à vingt ans avec fonds d'amortissement. Taux de l'intérêt : pas plus que 8 par cent.

Le Fonds d'Amortissement s'applique au paiement de la dette et porte intérêt composé au taux payé par l'emprunteur.

Ce mode offre autant d'avantages aux municipalités et aux arrondissements d'école, qu'il en offre aux particuliers.

L'emprunteur peut payer sa dette quand bon lui semble pourvu qu'il paie à la Compagnie une indemnité de trois mois d'intérêt.

La Compagnie n'a pas de sous-agents.

En s'adressant au soussigné, l'on peut se procurer des circulaires en Français ou en Anglais, qui donnent toutes les informations requises.

J. ROYAL, AGENT,
Bureaux—Royal & Prud'homme,
Rue Principale, Winnipeg.

no 23 10 84.

Manufacture de Laine

DE MANITOBA,

A Saint-Boniface, Manitoba.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGE en rouleaux et en pièce, 10 cents la livre.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai, et aux prix les plus réduits.

Les plus hauts prix du marché seront payés pour la laine.

L'on s'occupera aussi à casser le grain, et ce, à meilleur marché qu'ailleurs.

W. L. Tait & Cie.

1an 10 12 85.

AGENCE D'IMMEUBLES

CANADIENNE-FRANÇAISE DE MANITOBA.

Le soussigné informe le public qu'il a plusieurs milliers d'acres de terre à vendre dans les florissantes Paroisses de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, Lorette, Saint-Charles, etc., à des conditions très-faciles et à des prix très-modérés, et de plus, qu'il se charge de vendre à commission les terres que l'on voudra lui confier.

AUSSI PLUSIEURS TERRES A LOUER.
LOTS DE VILLE A VENDRE.

Correspondance sollicitée.

J. LECOMTE,
Saint-Boniface, Man.

Boite No. 161, Saint-Boniface.
jno 12 3 g5.

EN ROUTE

— POUR —

ONTARIO

— ET —

Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence ; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à
S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

jno 4,2,86

Poudre a Pate Victoria,

Vendue par

MM. F. LÉTOURNEAU et N. GERMAIN

Epiciers, de Saint-Boniface.

La plus Forte, la plus Pure, la plus Economique et la Meilleure sur le Marché. Boites de 8 et 16 onces ; 20c. et 35c. ; Plein poids. DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER.

C. H. GIRDLESTONE,
Propriétaire de Moulin pour Moudre les Epices et Manufacturier de Vinaigsre.

1a 18,3, 86

ALLEZ CHEZ

J. G. MILLS et Cie.,

Nous vendrons 100 lbs. de Cassonnade Blanche pour $5.00, à ceux qui achèteront une boîte de thé de 20 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 50 lbs. de Cassonnade Blanche pour $2.50, à ceux qui achèteront une boîte de thé de 10 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 20 lbs. de Cassonnade Blanche pour $1.00 à ceux qui achèteront une boîte de thé valant 50 cts. la lb.

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons au Nord-Ouest à tous ceux qui nous en feront la demande.

J. G. MILLS & Cie.,

MARCHANDS DE THÉS,

368, Rue Principale.

WINNIPEG.

1an 10. 6. 86.

JAMES PERRAULT,

TAILLEUR DE PIERRE, ENTREPRENEUR DE MONUMENTS FUNÈBRES, MAÇONNERIE, ETC.

M. Perrault exécutera sous les plus courts délais tout ouvrage en pierre qu'on voudra bien lui confier.

Adresse :—Avenue Taché, près de la résidence de M. W. L. Tait.

Bureau de Poste, Boîte 152,
1an 17 12 85 Saint-Boniface, Man

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit :

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est		Allant vers l'Ouest.
Départ.	Stations.	Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est
Départ	Stations.	Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m.	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15	Moose Jaw	5 l †7 30 pm
†6 55 a m l 14		14 a †7 00 pm
† 1 2: p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14	Medecine	16 l 12 40 a m
11 35 p m l 11	Hat	13 a †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8	Calgary	19 l 12 30 p m
12 01 p m l 10		12 a 11 30 a m
† 4 25 p m...a 10	Canmore 12 l.	7 00 a m

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord.		Allant Sud.
Départ	Stations.	Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est
Départ		Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 p m

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général.
W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.

jno.18.12.84.

$500 de Récompense !

Nous paierons la somme ci dessus pour tous les cas de maladie du foie, dyspepsie maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directions auront été suivies à la lettre. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques ne sont fabriquées que par John C. West et Cie. "Les Fabricants de Pilules." 81 et 83 King St. East, Toronto, Ontario. Petits paquets d'essai expédiés gratuitement par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En ventes chez W. J MITCHELL & CIE, Droguistes, Winnipeg, Manitoba.
28 Décembre, 1882. 1a.

Santé est Richesse.

Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr E. C. West, spécifique garanti pour l'hystérie, le vertige, les convulsions, les transports, la névralgie, le mal de tête, la prostration nerveuse causée par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie et par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre par boîte, ou six boîtes pour cinq piastres ; expédition par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront n'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boîtes sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas.—John C. West et Cie., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Winnipeg, chez Holls et Neelands, près du Bureau de Poste.

28 Decembre, 1882. 1a

IMPRIMERIE

— DU —

JOURNAL "LE MANITOBA"

— :o: —

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE : —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

—(o **TOUTES ESPECES DE** o)—

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales.

— :o: —

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publicattop

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA